

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

AMENDEMENT

N ° I-CF486

présenté par

Mme Givernet, M. Metzdorf, M. Roseren, Mme Delpech, M. Valletoux, M. Ott et M. Adam

ARTICLE 18

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.